RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA SCI ABGC

Societe civile au CAPITAL de 500 euros
SIREN : 750 679 573

Date : le 15 décembre 2024 à 10.00 heure

Lieu : siège sociale ;

800 routes des brosses 38630 les Avenières Veyrins Thuellin

Liste des présents :

- CIMALA Géraldine demeurant [redacted]
- CIMALA Bernard demeurant, [redacted]

ORDRE DU JOUR

1. Décision de la dissolution anticipée de la SCI
2. Nomination du liquidateur

DELIBERATION

Après avoir constaté que l'assemblée est régulièrement constituée et que le quorum est atteint, les associés se prononcent sur les points de l'ordre du jour.

1. Décision de la dissolution anticipée de la SCI ABGC

Il est proposé de dissoudre la SCI ABGC a compter du 31 décembre 2024. Apres en avoir délibéré, les associés adoptent à l'unanimité la résolution de dissolution anticipée.

2. Nommer un liquidateur

Il est proposé de nommer monsieur CIMALA Bernard, demeurant, [redacted] en quali

les associés adoptent également à l'unanimité la résolution de nomination du liquidateur.

3. Nouvelle résolution

La fixation du siège de de liquidation est :

Siège social, 800 routes des brosses 38630 les Avenières Veyrins Thuellin

Résolutions adoptées :

1. La SCI ABGC sera dissoute a compté du 31 décembre 2024
2. Monsieur CIMALA BERNARD est nommé liquidateur.
3. Fixation du siège de liquidation

Questions diverses :

Néant

L assembles est levée a 11.00
Fait à les Avenières le

CIMALA Géraldine

CIMALA Bernard

[redacted]

[redacted]